

## VIE de la COMMUNE

➤ Le dimanche 5 février, l'association de tennis de table organisait à la salle des fêtes son tournoi annuel de ping-pong qui a rassemblé vingt participants. Tout au long de la journée les équipes se sont affrontées, soit en simple soit en double, pour environ cinquante matchs. Mattéo Sauro a gagné en simple tandis que Sébastien Goossenset et Gilles Fache gagnaient le tournoi en double, puis il y a eu la finale des perdants, Patrice Cousins en simple, Christophe Vandenbussche et Arsène Kabore en double. Une belle journée de compétitions !

➤ Le samedi 18 février, à l'initiative des bénévoles de Bachy et au profit du Téléthon, deux représentations du conte « La belle au bois dormant » revu et corrigé par la troupe de théâtre « Censureprise » de Bouvines ont été données à la salle des fêtes. Personnages déjantés, jeux de mots, situations cocasses ont entraîné applaudissements et éclats de rire. Un bon moment de détente pour les 120 personnes ayant assisté au spectacle.

Pour connaître leurs prochains représentations : [www.censureprise.com](http://www.censureprise.com)

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

## Les Indicateurs de la MAIRIE

- ❑ Nombre de demandeurs d'emploi : 71 inscrits dont 21 non indemnisés (situation au 15 février 2012).
- ❑ Nombre de vacations à la garderie pour le mois de janvier : 897 vacations.
- ❑ Nombre de repas servis à la cantine en février : 1306.

## Nouvelles Brèves

❑ **Réseau arc-en-ciel 2** : Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, le Réseau Arc-en-Ciel 2 s'est doté d'un système mixte de vente et de validation permettant aux voyageurs d'acheter un ticket unitaire directement auprès du conducteur ou de valider la carte Pass Pass (pour les titres à voyages ou les abonnements).

Avec les autocars arc-en-ciel 2, le trajet ne coûte que 1,50 € le ticket sur l'ensemble du réseau (valable 2 heures). Par ailleurs si vous prenez un carnet de 15 tickets (15 €), un carnet de 10 tickets jeune (8 €) un abonnement mensuel (30 €) ou un abonnement annuel (300€), vous paierez moins cher.

Pour les titulaires d'une carte à puce Pass Pass personnalisée, l'abonnement annuel peut désormais être réglé par prélèvement automatique sur le compte bancaire du client en 10 fois sans frais. Le client a aussi la possibilité de régler cet abonnement au comptant. Retrouver toutes les informations complètes et utiles en téléchargeant le dépliant « carte Pass Pass mode d'emploi » disponible sur le site internet [www.arcenciel2.fr](http://www.arcenciel2.fr) ou sur simple demande auprès du centre de relation clientèle Arc-en-Ciel tel 03 20 89 30 30.

Le point de vente arc-en-ciel 2 le plus proche de Bachy est la presse de Cysoing, 53 rue Roger Salengro tel 03 20 79 46 58. Vous pouvez contacter **arc-en-ciel 2** par téléphone, par courrier 156 rue Léon Jouhaux **BP 135 59447 Wasquehal cedex**, par mail [contact@arcenciel2.fr](mailto:contact@arcenciel2.fr), sur le site internet [www.arcenciel2.fr](http://www.arcenciel2.fr) qui vous propose tous les horaires sur simple clic ainsi que des solutions à vos déplacements.

❑ **Un nouveau disque de stationnement pour la France**

Depuis le 31 décembre 2011, le disque de stationnement doit être conforme aux caractéristiques décrites dans l'arrêté du 6 décembre 2007 : il ne comporte qu'une seule fenêtre indiquant uniquement l'heure d'arrivée, il autorise une modulation de la durée du stationnement grâce à une graduation en heures, demi-

heures et en tranches de 10 minutes, le temps maximal autorisé n'est plus « standard » mais laissé à la libre appréciation de l'autorité communale et la partie supérieure du disque comporte la reproduction du panneau de signalisation routière C1a. Le « disque européen » devait répondre à deux grands principes : mentionner uniquement l'heure d'arrivée et répondre à la nécessité de moduler les horaires de stationnement en fonction des nécessités locales de rotation des véhicules sur les places de stationnement. En France, le défaut de disque bleu ou sa non-conformité à l'arrêté du 6 décembre 2007 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 1<sup>ère</sup> classe.

□ **Forum des services à la personne en Pays Pévélois le samedi 17 mars 2012 de 10h à 17h à Templeuve** : salle polyvalente (parking de la gare), entrée libre, garderie gratuite. Venez rencontrer les professionnels proches de chez vous.

- Les services à la famille : garde d'enfants, cours à domicile, assistance informatique, internet ...
- Les services de la vie quotidienne : travaux ménagers, courses et préparation de repas, jardinage...
- Les services aux personnes âgées, handicapées ou dépendantes : aide au maintien à domicile...

**Un espace rencontre avec les professionnels** : AAPEELS de Phalempin, ADMR de Templeuve, Cysoing et Nomain, ANASOPEM d'Attiches, Interm'aide d'Orchies, CAPAF de Gondécourt, Presti'life de Cysoing, VESTADOM d'Orchies...

**Un espace information pour tout savoir sur les services à la personne** : combien ça coûte ? Quelles sont les aides financières ? Quelles démarches ? L'agence Nationale des Services à la Personne et la Mission Services à la Personne Lille Métropole vous renseigneront. L'association Eollis de Phalempin présentera l'ensemble des actions mises en œuvre pour un maintien à domicile de qualité et la prévention de la santé...

**Un espace emploi et formation** : le CFA Genech Formation de Lesquin, le lycée professionnel « Les Hauts de Flandre » de Seclin, la Maison de l'emploi Pévèle-Mélantois-Carembault, Pôle Emploi de Lille Fives et la cellule Emploi-intercommunale de la Communauté de Communes du Pays-de-Pévèle vous renseigneront sur les opportunités d'emploi du secteur et les offres de formation.

**Deux animations à 11h30 et 15h** : les étudiants du CFA de Lesquin et du Lycée professionnel « les Hauts de Flandre » de Seclin mettront en scène leur savoir-faire.

**Renseignements au 03 20 59 30 76 ou [pays.pevelois@orange.fr](mailto:pays.pevelois@orange.fr)**

□ **La maladie d'Alzheimer :**

Vous venez d'apprendre la maladie d'Alzheimer d'un de vos proches, ne restez pas seul face à cette maladie ... n'hésitez pas faites-vous contacter ou contactez EOLLIS au 03 20 90 01 01 ;

Des séances d'information « Aide aux aidants » vous sont proposées :

Les jeudis après-midi de 14h à 16h « au hameau de la Becque », 14 rue de la Becque à AVELIN les :

- 15 mars 2012 : « comprendre la maladie et les symptômes »
- 22 mars 2012 : « savoir communiquer avec votre proche »
- 29 mars 2012 : « savoir reconnaître ses limites et connaître les ressources »
- 05 avril 2012 : « faire face aux troubles psychologiques et expliquer les retentissements le quotidien »
- 12 avril 2012 : « connaître les aides possibles » avec de 12h à 14h repas convivial.

Votre présence est souhaitable à l'ensemble des séances.

Séances, transport des personnes, repas le 12 avril et café-goûter lors de chaque séance gratuits.

Inscription nécessaire à EOLLIS : 03 20 90 01 01 - Mme PERRAUDIN jusqu'au 09 mars.

## Dernière minute

□ **La Mission Locale Pévèle-Mélantois-Carembault (Antenne de Templeuve)**

Les demandeurs d'emploi sont reçus sur rendez-vous en mairie. Cependant, pour les demandes particulières de personnes à mobilité réduite, vous pouvez appeler la Cellule Emploi intercommunale au 03 20 59 36 02.

□ **La Marine Nationale recrute** : vous avez entre 17 et 29 ans, d'un niveau troisième à BAC+5, la Marine Nationale vous propose pour l'année 2012 plus de 3000 emplois dans 34 spécialités différentes : Techniques maritimes, Mécanique, Electrotechnique/Electronique, Opérations aéronautiques, Administrations/Métiers de bouche, Fusilier marin/Sécurité, Marin pompier, Plongeur démineur...

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au CIRFA MARINE LILLE 47 rue Jacquemars Gielée  
BP 81338 59015 LILLE cedex tel 03 20 57 63 46 fax 03 20 63 92 28, email  
[cirfa.lille@marine.defense.gouv.fr](mailto:cirfa.lille@marine.defense.gouv.fr), adresse internet : <http://www.etremarin.fr/>

□ **Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !**

**Protégez votre domicile** : équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur, installez des équipements adaptés intérieur/extérieur (volets, grilles, éclairage automatique, alarmes ou protection électronique...), n'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés, ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres...mais confiez-les à une personne de confiance. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. Ne laissez pas trainer dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage... Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Noter le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures pour les objets de très grande valeur.

**En cas d'absence durable**, avisez vos voisins, faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance. Votre domicile doit paraître habité : Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio... Transférez vos appels téléphoniques sur votre portable ou une autre ligne. Dans le cadre des opérations « tranquillité vacances » organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la brigade de Gendarmerie de Cysoing tel 03 20 84 51 19 ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Si vous êtes victime d'un cambriolage, composez le 17 ou le 112.

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705, opposition chéquier : 0 892 68 32 08 ;

téléphones portables volés : SFR : 10 23, Orange : 0 800 100 740, Bouygues Telecom : 0 825 005 700.

□ **Le correspondant local de la VOIX DU NORD pour Bachy** est M Gilbert Vanbiervliet. Vous pouvez le contacter au 06 81 15 26 57 email : [gvanbiervliet@wanadoo.fr](mailto:gvanbiervliet@wanadoo.fr)

□ **Un peu de civisme** : les trottoirs, les rues et les espaces publics de notre village sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et en appelons au civisme de chacun pour que Bachy conserve son cadre de vie agréable : munissez-vous de sachets plastiques afin de ramasser les déjections de votre chien.

## Histoire du Carnaval

A l'origine, le Carnaval est une fête religieuse qui débute le 6 janvier et se termine le jour de Mardi Gras. Le mot carnaval vient du latin (la langue des Romains) carnelevare qui signifie " sans viande " et il rappelle qu'à la fin du carnaval, commençait une période (le carême) pendant laquelle on ne mangeait ni viande, ni graisse, ni œuf. Cela explique pourquoi le jour du Mardi Gras, chacun utilisait ce qui lui restait de graisse et d'œufs, et qu'aujourd'hui encore on s'en sert pour faire des crêpes, des beignets et se régaler ! Le carnaval était l'occasion pour chacun de se déguiser, de porter des masques, de danser et de chanter, bref de changer de personnage pour quelques heures ou quelques jours ... et aussi de faire des choses qui sont interdites d'habitude ! C'était en quelque sorte le monde à l'envers !

Ainsi pendant la période romaine, les maîtres se changeaient en esclaves ; au Moyen-âge on dansait dans l'église, les riches se transformaient en pauvres, les enfants en adultes, et garçons et filles intervertissaient leur rôle ... Certains garçons se noircissaient même le visage avec de la suie ou bien le cachaient sous un morceau de tissu et arpentaient les villages des alentours toute la nuit ! Pendant longtemps et encore parfois aujourd'hui on a célébré la fin du Carnaval en brûlant un mannequin qui représentait symboliquement Sa Majesté Carnaval.

Au Moyen-âge, tout le village se rassemblait autour du feu et chantait la chanson suivante : " Adieu pauvre Carnaval, tu t'en vas, moi je reste pour manger la soupe à l'ail ! "

Les cours royales organisaient également de belles fêtes de Carnaval : à la Cour de Versailles peintres et architectes étaient invités pour réaliser les décorations, musiciens et poètes inventaient des fables qui

étaient chantées dans les rues puis au théâtre. Petit à petit, ces cérémonies organisées dans les rues et à la Cour donnèrent lieu à des représentations théâtrales. Aujourd'hui, le carnaval est célébré un peu partout dans le monde, on se déguise toujours, bien sûr, et on porte des masques. Très souvent, des défilés et des bals sont organisés. Quelques carnivals sont très célèbres : le Carnaval de Nice et de Dunkerque en France, celui de Venise en Italie ou encore celui de Rio au Brésil.

### Calendrier de mars 2012

14 mars	Initiation au compostage à la salle des fêtes
17 mars	Dès 9h rallye moto (soutien à Charles Geers), départ place de l'église
17 mars	20h repas de soutien à Charles Geers à la salle des fêtes
23 au 30 mars	A la médiathèque, exposition sur les déchets (tri, traitement,...)
23 mars	Projection à la médiathèque de Wannehain
23 mars	Assemblée Générale de l'association « Les Joyeux Bourleux » au foyer rural
24 mars	17h Assemblée Générale de l'association Vivons-Bachy au foyer rural
25 mars	9h à 13h bourse à la layette à la salle des fêtes
25 mars	Changement d'heure (+ 1 heure)
30 mars	Clôture du jeu « mots mêlés » à la médiathèque
31 mars	19h Cérémonie de la citoyenneté à la salle des fêtes
1er avril	dès 9h Parcours du cœur, départ du foyer rural
7 avril	Réouverture de la saison à la bourle

**La pensée du mois :**

*« La chose importante à garder en tête est qu'il ne faut jamais perdre une minute pour commencer à changer le monde »*

*Anne Frank*